



Communiqué commun de l'inter-collectif Gardéchois et du Collectif 07 Stop au Gaz de Schiste

NON AU RENOUVELLEMENT DU PERMIS DU BASSIN D'ALÈS

En 2010, la société Mouvoil a obtenu un permis exclusif de recherche d'hydrocarbures, dit du bassin d'Alès, sur un territoire qui concerne 9 communes du Gard et 4 de l'Ardèche. Ce permis arrive à échéance le 1er mars 2015.

Depuis le 13 janvier, l'inter-collectif Gardéchois a lancé une campagne de signature de pétitions pour demander à Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, de ne pas proroger ce permis.

Réunis en assemblée, ce mardi 24 février 2015, l'inter-collectif Gardéchois et le collectif 07 Stop au Gaz de Schiste ont comptabilisé 4534 signatures pour la pétition papier et 4500 signatures sur la pétition en ligne pour une population concernée par le permis de 6500 habitants.

Les deux collectifs ont décidé de remettre, en mains propres, ces pétitions à Madame la Ministre de l'Ecologie et de transmettre les résultats de cette pétition aux députés, sénateurs, de l'Ardèche et du Gard ainsi qu'à Messieurs les préfets et sous-préfets de ces départements.

Après 5 ans de mobilisation, notre détermination, renforcée par les résultats de cette pétition, reste intacte pour refuser toute exploration ou exploitation d'huile ou de gaz de schiste.

Contact Presse :

Ardèche : tel. 04 75 36 72 83 - tel. 06 23 66 15 51

Gard : 06 33 56 02 40 ou 06 11 09 79 19

* La pétition en ligne : <http://petition.bassindales.fr/>

* Infos sur le PERH du bassin d'Alès : <http://www.stopaugazdeschiste07.org/spip.php?article274>